

## Rapport d'activités 2023

### Association Coord21



Photographie : Assemblée générale et rencontres thématiques 2023, Coord21

## Sommaire

|   |   |
|---|---|
| 1. Introduction .....   | 3 |
| 2. Réalisations 2023 .....                                    | 3 |
| 2.1. Les rencontres 2023 .....                                | 3 |
| 2.2. Points traités lors des séances du Comité .....          | 3 |
| 3. Finances .....   | 4 |
| 3.1. Présentation des comptes 2023 .....                      | 4 |
| 3.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2023 au 31.12.2023 ..... | 4 |
| 4. Composition de l'association .....                         | 5 |
| 4.1. Membres du comité .....                                  | 5 |
| 4.2. Membres de l'association .....                           | 5 |
| 5. Perspectives 2024 .....                                    | 6 |

# 1. Introduction

Coord21 est une association des collectivités et institutions de droit public de Suisse romande qui sont engagées dans une démarche de développement durable. L'association est une plateforme d'échange et de prestations où les membres peuvent profiter de l'expérience acquise par leurs pairs tout en partageant la leur.

Coord21 a pour but de :

- valoriser les démarches et les projets intégrant les principes du développement durable, au niveau des collectivités locales, des cantons et des communes,
- favoriser les échanges,
- développer les synergies entre ses membres et d'autres acteurs du développement durable,
- renforcer la collaboration et la coordination des activités, afin d'augmenter l'efficacité des démarches entreprises,
- créer, diffuser et actualiser des outils,
- lancer des projets communs à ses membres, sur la base des expériences de ceux-ci et en fonction de leurs besoins.

L'association peut être appelée à répondre à des procédures de consultation.

## 2. Réalisations 2023

### 2.1. Les rencontres 2023

Les réunions du comité ont eu lieu le 9 février, le 21 mars, le 2 mai, le 19 septembre et le 14 novembre entre 10h et 12h en présentiel à Lausanne. Les membres du comité qui le souhaitent peuvent rejoindre les séances en visio-conférence.

Les principales rencontres ayant eu lieu en 2023 sont :

- 1<sup>er</sup> juin **Assemblée Générale** de l'association à Monthey en Valais.
- 15 juin **Rencontre thématique** à Lausanne « Comment évaluer la durabilité des projets ? Quels processus mettre en place ? », organisée par l'Etat de Genève et l'Etat de Vaud.
- 8 novembre **Rencontre thématique** à Lausanne « Outils de sensibilisation et de mobilisation en lien avec l'urgence climatique », organisée par la Ville de Genève.

### 2.2. Points traités lors des séances du Comité

- La mutualisation de contenus e-learning.
- Sortie au vert, une prestation Coord21 pour les membres.
- Coordination intercantonale climat – participation d'un membre du comité de l'association « Coordination romande » et le « cercle climat » à une séance comité Coord21.
- Lettre d'information de Coord21 – 4 lettres ont été envoyées en 2023 et le format a été modernisé.
- Fonctionnement du secrétariat de Coord21.

### 3. Finances

#### 3.1. Présentation des comptes 2023

Comme dans les années précédentes, les comptes de l'association se portent bien. Une sous-dépense est observée, ce qui génère un bénéfice de plus de CHF 4500.- pour cet exercice 2023. Cette situation est certes favorable, mais ne correspond pas à ce qui avait été prévu. En effet, l'association fait face à des sous-dépenses qui s'expliquent par des reports et retards dans la mise en œuvre (voyages d'étude, formations, etc.). Le comité avait prévu un budget exceptionnel de CHF 10'000.- pour le développement de nouvelles prestations pour les membres qui n'ont pas encore pu être proposées. Notons toutefois la tenue d'ateliers thématiques qui engendre quelques modestes frais organisationnels, ainsi que l'organisation de l'AG dont l'apéritif dînatoire offert représente la principale dépense.

Concernant les autres dépenses, la principale (le secrétariat) reste inchangée. Le comité est très satisfait des prestations fournies par sa secrétaire, Helen Détraz, que nous remercions. Une légère augmentation des frais liés à l'informatique s'explique par un nouvel abonnement à MailPro qui facilite l'envoi des newsletters et en améliore l'aspect.

Le bilan croît d'un peu moins de CHF 5000.- à plus de CHF 40'000.-. Il est composé presque entièrement de liquidités disponibles. Seuls quelques débiteurs (cotisations en retard) s'y ajoutent.

#### 3.2. Comptes d'exploitation du 01.01.2023 au 31.12.2023

| <b>PRODUITS</b>                                 | <b>2023</b>      | <b>2022</b>      |
|---|------------------|------------------|
| Cotisations membres                             | 23'600.00        | 23'948.00        |
| Intérêts bancaires                              | 53.15            | 0.00             |
| Produits divers                                 | 20.00            | 94.00            |
| Produits contributions mandats liés aux projets | 0.00             | 10'000.00        |
| <b>Total des produits d'exploitation</b>        | <b>23'673.15</b> | <b>34'042.00</b> |

  

| <b>CHARGES</b>   | <b>2023</b>      | <b>2022</b>      |
|--|------------------|------------------|
| Mandats liés aux projets                                   | 0.00             | 17'510.40        |
| Mandats secrétariat  | 16'000.00        | 14'000.00        |
| Mandats autres   | 0.00             | 0.00             |
| Internet - Hébergement, création, mise à jour, maintenance | 982.20           | 901.45           |
| Editions, impressions et publications                      | 0.00             | 0.00             |
| Impôts et taxes  | 18.60            | 0.00             |
| Frais divers d'exploitation                                | 2'236.25         | 3'123.55         |
| <b>Total des charges d'exploitation</b>                    | <b>19'237.05</b> | <b>35'535.40</b> |

  

|   |                 |                  |
|---|-----------------|------------------|
| <b>Résultat d'exploitation (bénéfice)</b> | <b>4'436.10</b> | <b>-1'493.40</b> |
|---|-----------------|------------------|

### 3.3 BILAN 2023 au 31.12.2023

| ACTIF                           | 2023                    | 2022                    |
|---------------------------------|-------------------------|-------------------------|
| <i>Disponible, liquidités</i>   |                         |                         |
| Banque BAS                      | 39'673.55               | 34'972.45               |
| <i>Réalizable à court terme</i> |                         |                         |
| Débiteurs                       | 454.00                  | 719.00                  |
| Actifs transitoires             | 0.00                    | 0.00                    |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF</b>         | <b><u>40'127.55</u></b> | <b><u>35'691.45</u></b> |

  

| PASSIF  | 2023                    | 2022                    |
|---|-------------------------|-------------------------|
| <i>Passifs</i>  |                         |                         |
| Fournisseurs/ Créanciers                                      | 0.00                    | 0.00                    |
| Passifs transitoires / Contributions projets perçues d'avance | 0.00                    | 0.00                    |
| <i>Fonds propres</i>  |                         |                         |
| Bénéfice reporté  | 35'691.45               | 37'184.85               |
| Bénéfice (Perte) de l'exercice                                | 4'436.10                | -1'493.40               |
| <b>TOTAL DU PASSIF</b>  | <b><u>40'127.55</u></b> | <b><u>35'691.45</u></b> |

## 4. Composition de l'association

### 4.1. Membres du comité

#### Présidente

Madame Nadine Allal, Ville de Genève

#### Trésorier

M. Guillaume de Buren, Etat de Vaud

#### Membres

M. Giancarlo Copetti, Etat de Genève

Mme Samira Dubart, Ville de Lausanne

M. Jean-Marie Grether, Université de Neuchâtel

M. Julien Meillard, Université de Lausanne

M. Eric Nanchen, Etat du Valais

Mme Jessica Renel, Ville de Vevey

M. Frédéric Schweingruber, Ville de Renens

### 4.2. Membres de l'association

Au 31 décembre 2023, l'association compte 79 membres, aucune nouvelle collectivité n'a rejoint Coord21 en 2023, et deux collectivités, les Communes de Delémont et Dully, ont démissionné. L'association se compose désormais de 71 municipalités, 4 cantons et 4 institutions. Ils sont répartis sur 6 cantons, soit :

**Canton de Berne** : Ville de Bienne.

**Canton de Fribourg** : Etat de Fribourg ; Ville de Fribourg ; Commune de Gletterens.

**Canton de Genève** : Etat de Genève ; Commune de Bernex ; Ville de Carouge ; Commune de Chêne-Bourg ; Commune de Confignon ; Ville de Genève ; Commune de Grand-Saconnex ; Ville de Lancy ; Commune de Meyrin ; Commune d'Onex ; Commune de Plan-les-Ouates ; Commune de Vernier ; Commune de Versoix ; Services industriels de Genève (SIG).

**Canton de Neuchâtel** : Ville de Neuchâtel ; UNINE.

**Canton du Valais** : Etat du Valais ; Commune de Grimisuat ; Ville de Martigny ; Ville de Monthey ; Ville de Sierre ; Ville de Sion ; Commune de Val de Bagnes ; Commune de Vernayaz.

**Canton de Vaud** : Etat de Vaud ; Commune de Bercher ; Commune de Bex ; Commune de Blonay ; Commune de Bogis-Bossey ; Commune de Bourg-en-Lavaux ; Commune de Bournens ; Commune de Bussigny ; Commune de Chardonne ; Commune de Chavannes-près-Renens ; Commune de Clarmont ; Commune de Coppet ; Commune de Corsier-sur-Vevey ; Commune de Cugy ; Commune d'Echallens ; Commune d'Ecublens ; Commune d'Epalinges ; Commune d'Essertines-sur-Yverdon ; Commune d'Etoy ; Commune d'Eysins ; Commune de Ferreyres ; Commune de Founex ; Commune de Gingins ; Commune de Jongny ; Commune de Jouxten-Mézery ; Commune de La Sarraz ; Ville de La Tour-de-Peilz ; Ville de Lausanne ; Commune de Lonay ; Commune de Luins ; Commune de Mies ; Commune de Montreux ; Commune de Morges ; Ville de Nyon ; Commune d'Orbe ; Commune de Penthaz ; Commune de Prangins ; Ville de Prilly ; Commune de Puidoux ; Commune de Pully ; Ville de Renens ; Commune de Saint-Prex ; Commune de Saint-Sulpice ; Commune de Sullens ; Commune de Tannay ; Ville de Vevey ; Commune de Vich ; Ville d'Yverdon-les-Bains ; Commune d'Yvonand ; UNIL ; EPFL.

## 5. Perspectives 2024

Les perspectives du Comité pour l'année 2024 portent principalement sur la continuité du développement des prestations de Coord21 pour ses membres, des projets qui sont réalisables grâce à la situation positive des finances de l'association.

Les rencontres thématiques de Coord21 ont été créées pour renforcer la communauté de ses membres et faciliter les échanges sur des sujets d'actualité. Suite au succès de ces rencontres, elles auront de nouveau lieu en 2024. Ces rencontres sont des occasions de connaissances et d'échanges plébiscitées par les membres. Les rencontres suivantes sont prévues :

- Rencontre thématique « Biodiversité » au mois d'avril 2024
- Rencontre thématique « Numérique responsable » au mois de juin 2024
- Rencontre thématique « Participation » au mois de novembre 2024

La réflexion sur les formations à organiser pour nos membres va se poursuivre au sein du comité. Une séance en visio-conférence avec des membres Coord21 intéressés à participer à la création d'un groupe de travail sur la mutualisation de contenus e-learning aura lieu début 2024. Le comité travaille sur une nouvelle prestation pour les membres : « la mise en place d'une formation concernant les démarches d'évaluation de la durabilité ».

Le comité travaille sur l'organisation d'une première sortie au vert qui sera proposée à l'ensemble des membres de Coord21. L'objectif d'une telle excursion est de visiter ensemble une ville ou commune, en dehors de la Romandie, afin d'en découvrir les projets et bonnes pratiques et d'en tirer des inspirations, tout en profitant du temps passé pour échanger sur les perspectives futures.

La diffusion et l'utilisation des capsules vidéo « [Le climat en capsules](#) » resteront des sujets importants pour le comité de Coord21 en 2024.

Les lettres d'information, relancées en 2022 avec pour objectif de permettre le partage des bonnes pratiques et la création de liens entre les membres, ont été modernisées en juin 2023, et 4 éditions seront publiées en 2024.

Une mise à jour du Guide pratique pour un Agenda 2030 dans les Communes et les Cantons n'est pas prévue en 2024, mais le Guide continue à être consulté en ligne. Il reste 11 exemplaires papier (stockés en Ville de Genève), mais la dernière commande date de fin 2022.

Le comité de Coord21 souhaite être à l'écoute de ses membres et de leurs besoins, et vous invite à le contacter avec vos suggestions ou commentaires directement auprès de notre secrétariat : [info@coord21.ch](mailto:info@coord21.ch). En complément, des sondages concis seront organisés ponctuellement dans le but de mieux identifier les besoins des membres et y ajuster l'offre de l'association.